

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **deuxième réunion extraordinaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2008-2009**, tenue le mardi 10 mars 2009 à 10 h en la salle Marie-Gérin-Lajoie (405, rue Sainte-Catherine Est).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
 2. Adoption du procès-verbal de la première réunion extraordinaire du SPUQ 2008-2009, tenue le 16 février 2009
 3. Bilan des journées de grève
 4. Négociation des conventions collectives
 - 4.1 État de la situation
 - 4.2 Moyens de pression
 5. Plénière
 6. Renouvellement des conventions collectives
 - 6.1 Vote pour des journées de grève
 - 6.2 Comités de grève
-

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du Syndicat, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Jean-P. Boucher, appuyée par Charles Perraton, Lucie Robert, qui accepte, est élue présidente d'assemblée.

2. Adoption du procès-verbal de la première réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009 tenue le 16 février 2009

Sur proposition de Mario Houde, appuyée par Livain Breau, le procès-verbal de la première réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009, tenue le 16 février 2009, est adopté sans modification.

3. Bilan des journées de grève

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente.

L'Assemblée générale du 16 février 2009 a voté à 76 % une grève de 4 jours non consécutifs; lors de ces quatre journées de grève, la mobilisation a été très forte; en effet, les 19 et 25 février 2009, plus de 600 professeures, professeurs et maîtres de langue étaient présents sur les lignes de piquetage, et le 27 février, environ 400 personnes ont assisté à la table ronde organisée sur le thème de la gouvernance et ont participé, par la suite, à la marche qui allait du Complexe des sciences à l'îlot Voyageur. Les lignes de piquetage n'empêchaient pas le personnel de rentrer à l'UQAM.

Le 19 février, jour de négociation avec la partie patronale, une vingtaine de professeures, professeurs se sont rendus à la réunion de négociation afin de remettre un bouquet de fleurs à la partie patronale dans le but de la remercier pour l'embauche des 300 professeures, professeurs.

Lors du rassemblement du midi du 19 février, nous avons eu l'appui des différents syndicats membres du réseau de l'UQ et de la FQPPU. De plus, au cours de ces journées de grève, ont été organisés des ateliers auxquels les membres des autres syndicats et associations de l'UQAM ont participé et auxquels plus de 200 personnes ont assisté.

La présidente tient à remercier les personnes suivantes qui ont contribué à l'organisation et à l'animation de ces ateliers : Anne Latendresse, Jacques Pelletier, Lucie Robert, Éric Pineault, Jean-Marc Fontan, Ève Paquette, Pierre-Léonard Harvey, Mario Houde, Rachel Chagnon, Jean-Marc Pottie, Pierre Lebus, Juan-Luis Klein, Danielle Maisonneuve, Bernard Motulsky et Lahcen Elghazi.

Ces ateliers abordaient les trois thèmes suivants : la gouvernance universitaire, quelle université voulons-nous?, et l'image de l'UQAM.

Un cahier de grève qui reprendra les comptes rendus des ateliers sera élaboré.

Deux préoccupations majeures sont ressorties de ces ateliers : 1. L'image de l'UQAM qu'il faut chercher à modifier; 2. Préoccupations à l'endroit des changements qui ont eu lieu depuis quelques mois, notamment le passage du doyen de statut de professeur à statut de cadre. À ce propos, le Conseil syndical a adopté à l'unanimité une résolution qui demande que tout élément qui touche au parachèvement de facultarisation soit exclu du processus de négociation de la convention collective des professeures, professeurs.

Par ailleurs, l'administration a procédé à une coupure de 40 % des salaires sur la paie du 5 mars 2009 (4 jours de grève). Tel que décidé lors de l'Assemblée générale du 16 février, le SPUQ alloue 100 \$ hebdomadairement aux grévistes.

Ainsi, le Comité exécutif a mis sur pied une opération intensive de mesures pour exercer des pressions de toutes parts. Ces mesures seront présentées en 4.2 – *Moyens de pression*.

4. Négociation des conventions collectives

4.1 *État de la situation*

Convention collective des professeures, professeurs

La parole est donnée à Jean Bélanger, 1^{er} vice-président et porte-parole syndical de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs, qui fait un rappel de l'état de la négociation.

Le 19 février 2009 s'est tenue la dernière rencontre de négociation, où un changement de stratégie a été noté. En effet, jusqu'à maintenant, lors des rencontres, la partie patronale posait des questions sur nos demandes. Le 19 février, la partie patronale a reconnu que les préoccupations du SPUQ étaient raisonnables et que les demandes étaient en analyse. Les nombreuses clauses à incidence financière sont toujours restées en suspens par la partie patronale. Le SPUQ a demandé que les clauses qui ne font pas l'objet de demande syndicale soient considérées comme réglées, mais la partie patronale préfère garder ces clauses en suspens disant que la négociation ne se ferait plus à la pièce. À ce jour, il n'y a aucun dépôt patronal.

Les rencontres prévues pour les 26 février et 5 mars ont été annulées par la partie patronale.

Le 6 mars, Jean Bélanger a reçu un dépôt sur l'article portant sur la propriété intellectuelle.

Convention collective des maîtres de langue

La parole est donnée à André Breton, 2^e vice-président et porte-parole syndical de la négociation de la convention collective des maîtres de langue.

La rencontre de la semaine dernière (jeudi 5 mars 2009) a été annulée par la partie patronale, et la directrice des services financiers fera une présentation du budget à la rencontre de demain (mercredi 11 mars). Cette présentation a été faite il y a plusieurs semaines à la table de négociation des professeurs, professeurs.

4.2 *Moyens de pression*

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente, qui présente une opération intensive de mesures en vue d'exercer des pressions.

Tout d'abord, comme la partie patronale maintient en suspens la question de la tâche et que le gouvernement considère que les professeurs, professeurs d'université, plus particulièrement ceux de l'UQAM, travaillent peu, le SPUQ propose la création de « l'agenda du prof de l'UQAM ». Chaque professeure, professeur est invité à reproduire son propre emploi du temps sur des feuilles d'agenda qui ont été insérées dans le dossier de la réunion. À partir des feuilles recueillies auprès des professeurs, professeurs, un agenda sera reconstitué et remis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

De plus, la direction de l'UQAM dit qu'elle est piégée par l'entente signée entre le MELS et l'UQAM. Nous allons donc écrire à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de lui demander d'enjoindre la direction de l'UQAM à négocier. Chaque professeure, professeur est invité à signer la lettre insérée dans le dossier et nous l'enverrons à la ministre.

Par ailleurs, le SPUQ a demandé à Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, de rencontrer Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Au Conseil confédéral de la CSN, qui se tient les 11 et 12 mars à Québec, le SPUQ aura un appui de la CSN.

La troisième mesure consiste à signer une lettre qui sera remise à la directrice de la Fondation de l'UQAM et qui demande la suspension de toute contribution tant que la négociation de la convention collective ne sera pas réglée.

Enfin, deux projets de résolution sont présentés : un qui donne le mandat au Comité exécutif de décréter une semaine de grève si les négociations n'avancent pas et un qui demande à ce que toute question qui touche le « parachèvement de la facultarisation » soit exclue du processus de négociation de la convention collective.

5. Plénière

L'Assemblée se transforme en plénière et chaque membre est invité à intervenir sur les moyens de pression.

12 h 15 : ajournement de l'Assemblée

13 h 50 : reprise de l'Assemblée

6. Renouvellement des conventions collectives : vote pour des journées de grève

6.1 *Vote pour des journées de grève*

09AG333 SEMAINE DE GRÈVE DU 16 AU 20 MARS 2009

Proposition du Conseil syndical

ATTENDU que la convention collective des professeures, professeurs est échue depuis le 31 mai 2007 et que le projet syndical a été déposé auprès de la partie patronale en mai 2007;

ATTENDU que la convention collective des maîtres de langue est échue depuis le 31 mai 2008 et que le projet syndical a été déposé en mai 2008;

ATTENDU la journée d'étude du 16 février et les journées de grève des 19, 25 et 27 février 2009;

ATTENDU la volonté des membres de régler les conventions collectives avant la fin de la session d'hiver 2009;

ATTENDU l'état des négociations en date du 10 mars 2009;

ATTENDU que la situation actuelle à l'UQAM dénote un pourcentage de professeures, professeurs nettement insuffisant pour notre population étudiante par rapport à toutes les autres universités québécoises;

ATTENDU que ladite situation pénalise grandement les étudiantes, étudiants bien davantage que les retards que la grève apporterait à la session suivie par la cohorte actuelle;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DONNE le mandat au Comité exécutif de décréter une semaine de grève du 16 au 20 mars 2009, si aucun règlement ou avancée significative ne survient dans le cadre de la négociation des conventions collectives du SPUQ, avec la tenue d'une Assemblée générale le 20 mars 2009.

AMENDEMENT

Il est proposé par Louis Jolin, appuyé par Pierre Toussaint, de retirer « si aucun règlement ou avancée significative ne survient » et de le remplacer par le libellé suivant :

« à moins d'une reprise des négociations suite au dépôt de propositions ou de réponses patronales significatives de nature financière et normative ».

Le vote est demandé.

REJETÉ À LA MAJORITÉ

Les membres sont prêts à se prononcer sur le projet de résolution.

Comme il s'agit de décréter des journées de grève, le vote doit être au scrutin secret. De plus, étant donné que le SPUQ comporte deux unités

d'accréditation, il y a deux votes : les professeures, professeurs et les maîtres de langue.

Sur proposition de Louis Martin, appuyée par Louis Rousseau, Luc Bonenfant, Livain Breau, Daniel Chapdelaine, Rachel Chagnon, Diane Demers, Jacques Lamothe, Julie Lavigne, Louis Martin, Louis Rousseau, Monica Soto, Brita Starke, Charles Perraton, Steve Vezeau, Guy Villeneuve et Jean-Philippe Waaub sont nommés scrutatrices, scrutateurs.

Résultats des votes :

Unité de négociation des maîtres de langue

POUR : 23

CONTRE : 0

ANNULÉS : 0

Unité de négociation des professeures, professeurs

POUR : 448

CONTRE : 161

ANNULÉS : 3

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6.2 Comités de grève

La résolution suivante présente la création ainsi que la composition des comités de grève; l'ensemble des professeures, professeurs et maîtres de langue est invité à participer à ces différents comités.

09AG334 CRÉATION DE COMITÉS DE GRÈVE

ATTENDU que la convention collective des professeures, professeurs est échuë depuis le 31 mai 2007 et que le projet syndical a été déposé auprès de la partie patronale en mai 2007;

ATTENDU que la convention collective des maîtres de langue est échuë depuis le 31 mai 2008 et que le projet syndical a été déposé en mai 2008;

ATTENDU l'état des négociations en date du 10 mars 2009;

ATTENDU la résolution « Semaine de grève du 16 au 20 mars 2009 » adoptée par l'Assemblée générale le 10 mars 2009;

ATTENDU la nécessité de créer des comités de grève;

Sur proposition de Delphine Odier-Guedj, appuyée par Rachel Chagnon;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ADOPTE la création et la composition (non finale) des comités suivants avec des responsables qui seront chargés, en lien avec les membres du Comité exécutif, de leur coordination :

→ Un comité d'information interne

- Membres :
- Rachel Chagnon (Département de sciences juridiques)
 - Pascal Ndinga (Département d'éducation et pédagogie)

- Ève Paquette (Département de sciences des religions)
 - Martin Petitclerc (Département d'histoire)
 - Éric Pineault (Département de sociologie)
 - François Roch (Département des sciences juridiques)
- Un comité d'information externe
Membres :
- Un comité d'activités de grève
Membres :
- Catherine Amiot (Département de psychologie)
 - Rémi Bachand (Département de sciences juridiques)
 - Luc Bonenfant (Département d'études littéraires)
 - Claude Braun (Département de psychologie)
 - Daniel Chapdelaine (Département de chimie)
 - Delphine Odier-Guedj (Département d'éducation et formation spécialisées)
 - Jean-Philippe Waaub (Département de géographie)
- Un comité d'appuis externes
Membres :
- Omar Cherkaoui (Département d'informatique)
- Un comité de piquetage
Membres :
- Josianne Boulad-Ayoub (Département de philosophie)
 - Robert Bédard (Département de mathématiques)
 - Georges Campeau (Département de sciences juridiques)
 - Marc Chabot (Département des sciences comptables)
 - Maurice Couture (Département de science politique)
 - Luc Faucher (Département de philosophie)
 - Daniel Germain (Département de géographie)
 - André Lamarche (Département de musique)
 - Mark-David Mandel (Département de science politique)
 - Dario Perinetti (Département de philosophie)
 - Martin Riopel (Département d'éducation et pédagogie)
 - Yann Roche (Département de géographie)
 - Christian St-Germain (Département de philosophie)
 - Monica Soto (École de langues)
 - Catherine Trudelle (Département de géographie)
- Un comité d'allocation de grève
Membres :
- Jean-François Filion (Département de sociologie)
 - Jean-Paul Guillemot (Département de kinanthropologie)
 - Céleste Grimard-Brotheridge (Département d'organisation et ressources humaines)
 - Marie-Ève Lapalme (Département d'organisation et ressources humaines)
 - Mireille Saboya (Département de mathématiques)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RETRAIT DE LA QUESTION DU STATUT DES DOYENS ET DE TOUT AUTRE ÉLÉMENT RELIÉ AU « PARACHÈVEMENT DE LA FACULTARISATION » DU PROCESSUS ACTUEL DE LA NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES DU SPUQ

Proposition du Conseil syndical

ATTENDU que la convention collective des professeures, professeurs est échue depuis le 31 mai 2007 et que le projet syndical a été déposé auprès de la partie patronale en mai 2007;

ATTENDU que la convention collective des maîtres de langue est échue depuis le 31 mai 2008 et que le projet syndical a été déposé en mai 2008;

ATTENDU que la partie patronale demande que les doyens soient exclus de l'unité d'accréditation SPUQ durant leur mandat;

ATTENDU que cette question ne peut être actuellement un élément de négociation puisqu'elle s'inscrit dans des modifications substantielles du fonctionnement de notre Université et, de ce fait, impose un débat éclairé;

ATTENDU la volonté exprimée, lors des journées de grève et des ateliers ayant pour thème *Quelle Université voulons-nous?*, de tenir un débat au sein du corps professoral sur cette question;

ATTENDU que le projet de « parachèvement de la facultarisation » freine le processus de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REFUSE que les questions reliées au « parachèvement de la facultarisation » soient un élément de négociation de la convention des professeures, professeurs;

EXIGE que l'administration de l'UQAM retire tout élément lié au « parachèvement de la facultarisation » du processus actuel de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs;

REPORTE le débat sur le dossier du « parachèvement de la facultarisation » après le règlement de la négociation des conventions collectives du SPUQ.

Sur proposition de Jules Duchastel, appuyée par Yves Baudoin, le dépôt du projet de résolution est demandé.

La demande de dépôt est rejetée à la majorité.

Le vote est demandé sur le projet de résolution.

POUR : 154
CONTRE : 176
ABSTENTIONS : 72

LA RÉSOLUTION EST REJETÉE À LA MAJORITÉ

MARCHE DE L'UQAM VERS LES BUREAUX DU GOUVERNEMENT

ATTENDU la nécessité d'un règlement rapide;

ATTENDU la nécessité de faire des pressions auprès des décideurs gouvernementaux;

ATTENDU la nécessité de mobiliser l'opinion publique;

Sur proposition de Lucie Godard, appuyée par Marie Nadeau;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORGANISE en collaboration avec les autres syndicats et associations de l'UQAM une marche à chaque jour de grève, en fin d'après-midi (heure de pointe), en partant de l'UQAM et se dirigeant les jours pairs vers le bureau de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (600 Fullum) et les jours impairs vers le bureau du Premier Ministre (75 Boulevard René-Lévesque Ouest).

Sur proposition d'André Breton, appuyée par Livain Breau, le dépôt du projet de résolution est demandé.

La demande de dépôt est adoptée à la majorité.

Levée de la réunion à 16 heures 15.

La présidente,

La secrétaire,

Michèle Nevert

Marie-Cécile Guillot

Liste des documents remis (Assemblée générale du SPUQ du mardi 10 mars 2009)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la première réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009, tenue le lundi 16 février 2009
3. SPUQ, Lettre adressée à la ministre Michelle Courchesne ayant pour objet « Pour favoriser la négociation de l'UQAM »
4. SPUQ, Lettre adressée à Diane Veilleux, directrice générale de la Fondation de l'UQAM et ayant pour objet « Interruption de ma contribution à la Fondation de l'UQAM »
5. SPUQ, projet de résolution : Retrait de la question du statut des doyens et de tout autre élément relié au « parachèvement de la facultarisation » du processus actuel de la négociation des conventions collectives du SPUQ
6. SPUQ, projet de résolution : Semaine de grève du 16 au 20 mars 2009
7. SPUQ, Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil syndical du 4 mars, résolution intitulée « Moyens additionnels de pression »
8. SPUQ, Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil syndical du 4 mars, résolution intitulée « Négociation des conventions collectives du SPUQ : Dénonciation de l'attitude de l'administration de l'UQAM envers le corps professoral »
9. SPUQ, pages d'agenda à remplir par les professeures, professeurs
10. SPUQ, projet de résolution, Création de comités de grève